

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Contextes particuliers d'intervention en physiothérapie respiratoire

2026-2027

Code : S.PH.S0370. 2903.F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module d'approfondissement

Type : Module à option

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☒ Autre : Module bloc

1. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- ☒ La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
☐ Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e** : Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3 ☒ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6 ☐ Ab7 ☐ Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur** : Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur** : Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2
- D. Rôle de Leader** : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé** : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4 ☐ Eb5 ☐ Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur** : Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le** : Compétences ☒ Gb1 ☒ Gb2 ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Approfondir les connaissances en physiothérapie respiratoire dans les situations aiguës et chroniques.
- Approfondir les connaissances en physiologie respiratoire dans des contextes particuliers (environnementaux et pathologiques).
- Initiations à certaines prises en charge spécifiques (pédiatrie, apnées du sommeil, syndrome d'hyperventilation, grands brûlés, soins intensifs...).

- Participer à des ateliers pratiques liés à la prise en charge des patients avec des pathologies respiratoires aiguës et chroniques.

3. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Rappels anatomie et physiologie respiratoire
- Physiologie dans les situations particulières
- Les phénomènes respiratoires du quotidien : physiologie, neurobiologie, croyances et idées fausses
- Physiothérapie et le patient brûlé en réanimation
- Quizz sur la physiologie, physio-pathologie respiratoires et la physiothérapie respiratoire
- Examen clinique du patient en détresse respiratoire aiguë
- Physiothérapie et syndrome d'hyperventilation
- Prise en charge des troubles respiratoires du sommeil
- Prise en charge des patients en situation aiguë (Simulation)
- Recherche en physiothérapie respiratoire (soins intensifs)
- Prise en charge respiratoire en pédiatrie

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☐ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☒ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☐ Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|-------------------------------|--------------------------------------|
| ☒ Ecrit | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : ... |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation, d'attribution de la qualification ainsi que les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

5. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

6. Remarques

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

7. Bibliographie principale

- Reyhler, G., Roeseler, J., & Delguste, P. (Éds). (2014). Kinésithérapie respiratoire (3ème éd.). Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson
- Kacmarek, R. M., Stoller, J. K., & Heuer, A. J. (Éds). (2013). Egan's fundamentals of respiratory care (10ème éd.). St. Louis, MO : Elsevier Mosby
- Guy Postiaux, « Kinésithérapie respiratoire de l'enfant », 2ème édition, 2000 De Boeck Université.
- West, J. B. (2003). La physiologie respiratoire (6ème éd). Traduction française par M. Nadeau, Paris, France : Maloine
- Reyhler, G., Beaumont, M., & Contal, O., (Eds.). (2023). Kinésithérapie cardiorespiratoire Eléments pour une pratique clinique raisonnée. Elsevier Masson

8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : MICHOTTE Jean-Bernard

Descriptif validé le 12.08.2026, **par** MTR